

Description

Le ou la diplomate sont les représentants officiels de la Suisse à l'étranger (ambassades, consulats, organisations internationales). Ils mettent en oeuvre la politique étrangère de la Confédération, dans le but de préserver ses intérêts à l'étranger et de contribuer au développement de ses relations avec les autres pays. Observateurs d'une situation donnée, les diplomates sont des créateurs de réseaux et des managers. Ils définissent les grandes lignes de la politique étrangère suisse et assument un rôle de coordination de toutes les activités liées au domaine bilatéral et multilatéral.

Leurs principales activités consistent à:

Politique

- suivre la politique du pays de résidence et en informer le gouvernement suisse;
- analyser comment la situation politique de la Suisse est perçue et fournir aux milieux locaux intéressés des renseignements sur la Suisse;
- fournir les informations nécessaires sur les mesures à prendre en cas de crise;
- définir et défendre la position suisse dans les enceintes internationales (ONU, Union européenne);

Economie

- suivre l'évolution des politiques économique, commerciale et financière du pays de résidence;
- négocier, préparer et contrôler l'application des accords internationaux;
- promouvoir les exportations suisses et le tourisme, notamment lors de foires et d'expositions;
- soutenir des entreprises suisses à l'étranger, le networking dans le pays de résidence ou en Suisse;

Culture et sciences

- se tenir au courant de la politique scientifique et environnementale, de l'éducation et de la recherche, dans le but de favoriser les échanges;
- contribuer à la promotion de la culture suisse en organisant diverses manifestations et en établissant des contacts avec différents milieux (économiques, médias, etc.);

Droit

- suivre la législation et la jurisprudence du pays de résidence;
- collaborer à l'entraide judiciaire internationale, et protéger les citoyens suisses sur les plans juridique et sécuritaire;
- diriger des projets suisses dans le domaine des droits humains, de la promotion de la paix, de la migration.

Environnement de travail

Les diplomates sont affectés à un poste à l'étranger dès la fin de leur formation puis transférés tous les 4 ans. Ils mènent ainsi une vie nomade, qui entraîne des changements réguliers de conditions d'existence, de climat, d'ambiance de travail, de chefs et de collègues, mais aussi d'environnement privé et social. Dans ce métier, le travail au quotidien est varié mais très exigeant, et la conciliation vie privée et vie professionnelle est parfois difficile.

Formation

La formation de diplomate s'acquiert en emploi.

Lieux

- formation théorique et premier stage, Berne;
- formation pratique dans une représentation suisse à l'étranger;
- évaluation finale, Berne.

Durée

- 2 ans.

Conditions d'admission

- nationalité suisse, casier judiciaire vierge;
- 35 ans au maximum;
- formation universitaire ou HES complète (niveau master);
- expérience professionnelle fortement recommandée;
- maîtrise de deux langues nationales et d'une langue étrangère reconnue par l'ONU (anglais, arabe, espagnol, chinois, russe);
- tests de personnalité en ligne et évaluation écrite et orale des candidat-e-s;
- tests linguistiques écrits et oraux et contrôle oral des connaissances en politique, économie, droit public et international, histoire et culture.

Titre obtenu

- engagement en tant que membre du corps diplomatique au DFAE.

Contenu

- introduction théorique: politique, économie, coopération suisse, migration, culture, environnement, négociation, rhétorique, savoir-vivre, etc.;
- enseignement pratique: toutes les facettes du travail diplomatique.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Disposition à séjourner à l'étranger
- Facilité pour les langues
- Sens de la communication
- Aptitude à négocier
- Esprit d'initiative
- Résistance nerveuse
- Tolérance et respect d'autrui
- Sens commercial

Perspectives professionnelles

Le Département fédéral des affaires étrangères compte environ 360 diplomates en Suisse et à l'étranger répartis dans plus de 100 pays.

A intervalles réguliers, ils sont promus dans une classe supérieure après s'être soumis à des tests qui définissent dans quelle mesure ils sont aptes à assumer des tâches de gestion plus importantes. Ils travaillent donc dans le cadre d'un système hiérarchique strict.

Les diplomates engagés peuvent devenir chefs de mission ou ambassadeurs. Les ambassadeurs sont nommés par le Conseil fédéral, dans la mesure où ils sont les représentants de la Suisse à l'étranger.

Le DFAE engage chaque année une quinzaine de nouveaux diplomates (279 candidat-e-s se sont présenté-e-s à la sélection en 2016).

Perfectionnement

Durant leur parcours professionnel, les diplomates ont la possibilité et parfois l'obligation de se perfectionner dans les domaines suivants:

- économie;
- gestion;
- gestion de crise;
- etc.

Professions voisines

- Collaborateur consulaire/Collaboratrice consulaire
- Collaborateur dans la coopération au développement/Collaboratrice dans la coopération au développement
- Conseiller en relations publiques DF/Conseillère en relations publiques DF
- Délégué du CICR/Déléguée du CICR

Adresses

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Direction des ressources
Marketing du personnel et Concours
Freiburgstrasse 130
3003 Berne

Tél.: 058 465 11 59

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/dfae/travailler-dfae.html>